



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taney - Été 2025

Vouvry agit pour préserver un site naturel d'exception

Vouvry, avril 2025

Chaque été, le site de Taney attire un nombre croissant de visiteurs, séduits par la beauté de son lac, de ses alpages et de ses paysages protégés. Mais ce succès, s'il témoigne de l'attrait de ce joyau naturel, n'est pas sans conséquence. À l'approche de l'été 2025, le Conseil communal de Vouvry met en œuvre une série de mesures concrètes pour préserver l'équilibre fragile de ce site emblématique, tout en garantissant un accès responsable et sécurisé à toutes et tous.

Anticiper, coordonner, préserver

Face à l'augmentation constante de la fréquentation estivale et dans le besoin de préserver ce site d'exception, le Conseil communal a validé plusieurs mesures structurantes :

- Le **renforcement de l'offre de CarPostal** durant la saison estivale, en partie **financée par la commune**, afin de garantir un accès collectif et cohérent
- L'installation d'un panneau indicateur du nombre de places de parc disponibles au Flon, avec affichage dynamique en temps réel au départ de la route de Miex
- La **suppression du parking de Chavalon** et du système de la navette vers le Flon indépendante de la commune
- La **présence d'un agent de sécurité** mandaté pour veiller au respect des règles et intervenir en cas de situation conflictuelle ou dangereuse
- La **suppression du service de taxi** vers le col de Taney

Le Conseil communal a choisi de mettre en place un modèle durable et pérenne pour l'accès à Taney, en tenant compte du principal enjeu, à savoir la préservation de l'environnement afin de favoriser un tourisme responsable et respectueux.

«Agir pour préserver Taney, ce n'est pas restreindre l'accès. C'est permettre à chacune et chacun de continuer à profiter de ce lieu dans de bonnes conditions, en veillant à l'équilibre entre nature, sécurité et plaisir de la découverte.»

– Véronique Diab-Vuadens, Présidente de Vouvry

Pour rappel

- La route de Taney reste **interdite à la circulation**, sauf autorisation communale.
- Le sentier balisé reste naturellement accessible pour les randonneurs souhaitant rejoindre Taney à pied, dans le respect de la nature.
- Par ailleurs, l'**interdiction du camping** demeure en vigueur sur l'ensemble du territoire des hauts de Vouvry – et non uniquement autour du lac – afin de limiter les nuisances et de préserver les milieux naturels sensibles.

Informer pour mieux partager

Consciente que la réussite de ces mesures passe par une communication claire, la commune mettra en place une **campagne d'information** dès le printemps. Celle-ci inclura :

- Des **panneaux pédagogiques** aux points d'entrée ;
- Un **flyer explicatif** diffusé dans les lieux stratégiques de la région (gares, offices de tourisme, etc.) ;
- Une **page web dédiée** avec toutes les informations pratiques et les mesures en vigueur ;
- Une **présence active sur les réseaux sociaux** et sur les groupes de discussion locaux pour sensibiliser et répondre aux questions.

Une démarche équilibrée, pour un lieu partagé

La démarche de la commune se veut mesurée, mais résolue. Elle s'inscrit dans une volonté d'**anticipation, de pédagogie et de responsabilité**. Elle marque aussi l'engagement de Vouvry pour une gestion durable de ses paysages et de ses ressources. La Municipalité est consciente des impacts que cette décision peut avoir sur les établissements de Taney. Elle résulte d'une réflexion attentive qui prend en compte de nombreux facteurs, avec pour objectif de trouver une juste mesure entre tourisme, préservation et accessibilité.



Le surtourisme : une réalité aussi en Suisse

On pense souvent que le surtourisme ne concerne que les grandes capitales ou les destinations lointaines. Pourtant, ce phénomène gagne aussi les sites naturels suisses. Dans l'Oberland bernois, le célèbre **lac d'Oeschinen** va désormais limiter le nombre de visiteurs admis chaque jour pour préserver son équilibre. À Glaris, un site très prisé des influenceurs a vu **les drones et le camping totalement interdits** face à la pression touristique et aux nuisances répétées.

Taney n'échappe pas à cette dynamique. La pression croissante, bien qu'encore contenue, impose une action responsable. Préserver aujourd'hui, c'est garantir l'accès demain et après-demain.

CONTACT PRESSE

Véronique Diab-Vuadens
Présidente de Vouvry

024 482 12 12
veronique.diab-vuadens@vouvry.ch